



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 132788

Texte de la question

M. Pascal Brindeau attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les fortes inquiétudes exprimées par les élus locaux quant aux conditions de mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires suite aux annonces récentes du Gouvernement en la matière. En effet, les maires et présidents de syndicats scolaires s'émeuvent en particulier du coût supplémentaire que devraient supporter les communes et structures intercommunales s'agissant de l'accueil périscolaire, des transports, de l'encadrement technique des écoles ou encore des cantines. La question de la modification des rythmes scolaires, outre une concertation avec les associations de parents d'élèves et les organisations syndicales enseignantes devra faire l'objet d'un vrai dialogue avec les associations d'élus locaux. Il lui demande de lui indiquer ses intentions en la matière et s'il est envisagé une expérimentation de ces modifications des rythmes scolaires.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Brindeau](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132788

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 juin 2012, page 4191

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)